

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2005
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval—Lac-Saint-Jean**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 68 de la rue Savard à Dolbeau-Mistassini, ce 13^e jour de décembre 2005, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Michèle Claveau, Annie Côté, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Lina Lapointe, Louise Perron, Nancy St-Gelais, MM. Pierre Boivin, Gaétan Dufour, Lucien Guillemette, Claude Larouche, Michel Lavoie, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Julien Guillemette, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

M^{mes} Jenny Boutin et Pierrette Fortin sont absentes.

M^{me} Jeanine Caouette est absente pour le début de la séance.

1. **Prière**

On débute la séance par une pensée de M. Rémi Rousseau.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-3459-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-3460-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert:

- Activité de reconnaissance du personnel
- Utilisation des écoles - Élections fédérales
- Félicitations - Activité de la remise de la Médaille du gouverneur général
- Transport scolaire - Allergies

A D O P T É

4. **Approbation des procès-verbaux des 8 et 22 novembre 2005**

CC-3461-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 8 novembre 2005 soit adopté tel que présenté;

QUE le procès-verbal du 22 novembre 2005 soit adopté en modifiant au point 15.6 la nomination pour le secteur Saint-Félicien (résolution CC-3450-11-05) où on devrait lire:

"QUE M. Claude Larouche soit nommé membre du Comité exécutif. N'ayant pas d'autres mises en candidature, M. Larouche acceptant sa nomination, M. Rémi Rousseau déclare M. Claude Larouche élu à l'unanimité membre du Comité exécutif pour l'année scolaire 2005-2006."

au lieu de M. Bernard Potvin.

A D O P T É

5. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

MELS – Sous-ministre Michel Boivin	Copie de l'Entente administrative en vue d'améliorer l'intégration de la santé et de la sécurité au travail dans la formation professionnelle et technique.
MELS – Direction générale de la formation des jeunes	Allocations supplémentaires pour le programme «Voie technologique» à la Cité étudiante et à la Polyvalente des Quatre-Vents.
MELS – Sous-ministre Michel Boivin	Instruction 2005-2006 de la formation générale des adultes (2 copies).
MELS – Direction générale des programmes et du développement	Document d'information sur la reconnaissance des acquis et des compétences 2005-2006 et la Procédure pour la déclaration des clientèles.
MELS – Ministre Jean-Marc Fournier	Demande à tous les organismes scolaires de retirer l'objectif intermédiaire «Connaître, après l'avoir déterminé expérimentalement, son groupe sanguin» du programme Biologie humaine de la 3 ^e secondaire et ce, afin d'éliminer tout risque de contamination lié à des prélèvements sanguins.

MELS – DFGA	Copie d'une lettre adressée à M. Michel Tremblay, directeur des Services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, donnant de l'information sur la mise en œuvre des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement renouvelés dans les commissions scolaires.
MELS – Sous-ministre Bergevin	Document intitulé : «Le Renouveau pédagogique – Ce qui définit le changement», présentant les principaux éléments constitutifs du Renouveau pédagogique qui a transformé l'école québécoise au cours des dernières années.
MELS – Direction de la gestion des ressources	Accusé réception de notre lettre du 10 novembre concernant la consommation de carburant, ainsi que des données du C.F.P. de Dolbeau-Mistassini pour fins d'analyse.
MELS – Direction de la gestion des ressources	Accusé réception de notre demande concernant le projet d'immobilisations au C.F.P. de Dolbeau-Mistassini.
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean	Lettre informant que l'Agence a résolu d'octroyer 500 \$ à notre commission scolaire afin de soutenir le déploiement de la formation de l'approche «École en santé».
Ordre des conseillers d'orientation et des psychoéducateurs du Québec	Document intitulé : «Le profil des compétences générales des conseillers d'orientation».
C.s. de la Rivière-du-Nord	Plan stratégique 2004-2007.
Directrice de l'école Benoît-Duhamel	Copie conforme d'une lettre adressée à la Coop de maintenance DEL concernant l'entretien ménager de son école.
Société nationale des québécois du Saguenay—Lac-Saint-Jean	Copie de la «réflexion sur l'apprentissage des langues» intitulée : «S'ouvrir au monde sans oublier qui nous sommes».
Conseil supérieur de l'éducation	Rapport annuel de gestion 2004-2005.
Conseil de développement du loisir scientifique	Invitation à soumettre notre candidature à titre d'institution hôte pour la Super Expo-sciences Bell, finale québécoise 2007.
Coop de travail Maintenance DEL	Copie conforme d'une réponse adressée à la directrice de l'école Benoît-Duhamel concernant l'entretien de son école.
Caisse populaire Desjardins	Copie conforme d'une lettre adressée à M ^{me} Ginette

Saint-Félicien, La Doré	Lambert, directrice de l'école Carrefour étudiant, confirmant une participation financière de 25 000 \$ au projet «Parc école-communauté».
Chambre de commerce Saint-Félicien	Carte de membre 2005-2006.
Association professionnelle des animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire	Lettre exposant les éléments majeurs en cause dans le dossier du Service d'animation de vie spirituelle et d'engagement communautaire.
Statistique Canada	Questionnaire d'enquête «Commerce électronique et technologie 2005.»
Famille Almas Asselin	Remerciements de nos sympathies lors du décès de M. Almas Asselin.
Commission de l'éthique de la science et de la technologie (CEST)	Document : «Avis de la CEST – Jeunesse 2005 – <i>Le plagiat électronique dans les travaux scolaires : une pratique qui soulève des questions éthiques.</i> »
Conseil du loisir scientifique	Invitation à leur assemblée générale annuelle, le 30 novembre, à Jonquière.
Conseil supérieur de l'éducation	Nous informe que les directions des ressources humaines des commissions scolaires seront sollicitées pour collaborer à l'élaboration d'un portrait de la scolarité et de la spécialisation du personnel des services de garde en milieu scolaire.
Directeur de l'Éducation et Développement de la main-d'œuvre de Mashteuiatsh	Copie conforme d'une lettre adressée au directeur de la Cité étudiante concernant une correspondance que ce dernier a expédiée aux parents des élèves de 5 ^e et 6 ^e année de Mashteuiatsh.
SOFAD	Document intitulé : «La formation à distance au secteur des jeunes ; ce qui se fait ailleurs, la problématique québécoise et une proposition.»
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean	Invitation à transmettre des noms pour la composition des conseil d'administration des agences de la santé et des services sociaux.
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean	Chèque de 500 \$ en guise de soutien financier pour le déploiement de la formation de l'approche «École en santé».
Syndicat de l'enseignement Louis-Hémon	Lettre de commentaires en réaction à la résolution permettant le recours au lock-out par la commission scolaire.

M. Julien Guillemette mentionne qu'une publicité a été expédiée aux parents des élèves de 5^e et 6^e année de Mashteuiatsh concernant le nouveau projet de l'école. Le directeur de l'Éducation et Développement de la main-d'œuvre de Mashteuiatsh a manifesté son désaccord.

Portrait de la scolarité et de la spécialisation du personnel des services de garde en milieu scolaire

M^{me} Brigitte Gagné demande des renseignements sur l'élaboration d'un portrait de la scolarité et de la spécialisation du personnel des services de garde en milieu scolaire.

M. Julien Guillemette indique que le Conseil supérieur de l'éducation effectue une étude sur le sujet et que les commissions scolaires y collaborent.

19^e Édition du Prix d'excellence pour les projets touchant les EHDAA

M^{me} Brigitte Gagné demande que les membres du comité EHDAA reçoivent la lettre d'invitation à participer à la 19^e Édition du Prix d'excellence qui sera consacré exclusivement aux projets touchant les EHDAA.

M. Rémi Rousseau demande à ce qu'une copie soit transmise aux membres du comité EHDAA.

Le plagiat électronique dans les travaux scolaires

M^{me} Annie Côté demande à recevoir une copie du document relatif à: "Le plagiat électronique dans les travaux scolaires: une pratique qui soulève des questions éthiques".

M. Rémi Rousseau indique qu'une copie sera transmise aux commissaires.

7. Période de questions accordée au public

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette assemblée. Il invite M^{me} France Lapierre, présidente du SELH, à prendre la parole.

M^{me} Lapierre procède à la lecture d'une lettre concernant les revendications du personnel enseignant pour améliorer les conditions de succès des élèves.

Des questions sont posées au président par les membres du syndicat. On indique que les questions seront déposées.

Présentation de M^{me} Isabelle Tremblay, orthophoniste

M. Rémi Rousseau présente M^{me} Isabelle Tremblay, orthophoniste pour les secteurs Dolbeau-Mistassini et Normandin. Il lui souhaite la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

8. **Ressources éducatives jeunes**

8.1 **Cours d'espagnol**

Le sujet est reporté à la séance de janvier prochain.

M^{me} Jeanine Caouette arrive et prend place à la table des commissaires.

8.2 **Olympiades au primaire**

Le sujet est reporté à la séance de janvier 2006.

8.3 **Projet particulier de formation en "Arts-études" (musique) - Polyvalente de Normandin**

CONSIDÉRANT que l'enseignement de la musique instrumentale est offert aux élèves depuis l'ouverture de la Polyvalente de Normandin en 1972;

CONSIDÉRANT que la culture musicale fait partie intégrante de cette institution et que celle-ci est clairement affirmée dans le projet éducatif de l'école;

CONSIDÉRANT que la Polyvalente de Normandin possède toutes les infrastructures nécessaires pour l'enseignement de la musique incluant un studio d'enregistrement;

CONSIDÉRANT que, depuis trois ans, la Polyvalente de Normandin offre un programme local en concentration musique;

CONSIDÉRANT que déjà 125 jeunes de tout le territoire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets sont inscrits, depuis trois ans, dans la concentration musique;

CONSIDÉRANT que des ententes ont été signées avec différentes institutions liées au monde de la musique;

CONSIDÉRANT que des partenaires du milieu soutiennent financièrement la concentration en musique;

CONSIDÉRANT que les grands centres sont déjà très avantagés par de nombreux projets particuliers et que l'implantation d'un programme "Arts-études" représente une occasion unique pour nos jeunes d'acquérir une solide formation musicale;

CONSIDÉRANT qu'un projet particulier en "Arts-études" (musique) va donner l'occasion à des jeunes, en région, de développer leurs talents en musique;

CONSIDÉRANT que le projet présenté respecte les visées, les domaines généraux de formation et les compétences transversales du Programme de formation de l'école québécoise;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets demande au MELS une reconnaissance officielle du projet particulier de formation en "Arts-études" (Musique) (modèle A, type 1) présenté par la direction de la Polyvalente de Normandin.

ADOPTÉ

8.4 Prévision de l'organisation scolaire 2006-2007

Le sujet est retiré de l'ordre du jour.

8.5 Régime pédagogique

M^{me} Diane Brassard et M. Claude Villeneuve présentent la documentation relative aux modifications au régime pédagogique en vigueur au 1^{er} juillet 2005.

9. Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle

9.1 Liste des projets à caractère pédagogique

La liste des projets à caractère pédagogique pour la période du 22 octobre au 25 novembre 2005 ainsi que la liste de location d'équipement 2005-2006 sont déposées pour information.

Déclaration d'intérêts

M. Frédéric Castonguay, cma, de la firme Roberge, Paradis, Castonguay, SENC, vérificateur externe de la commission scolaire, donne des explications sur le formulaire "Déclaration d'intérêts" prévu dans le règlement "Code d'éthique et de déontologie des commissaires".

Il y a discussion sur le dossier. M. Rémi Rousseau indique que, suite à ces informations, les membres du Conseil des commissaires pourront remettre leur déclaration d'intérêts à la prochaine rencontre de janvier 2006.

Suspension de la réunion

CC-3463-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit suspendue pour une vingtaine de minutes. Il est 21 h 55.

ADOPTÉ

Reprise de la réunion

CC-3464-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit reprise à 22 h 20.

ADOPTÉ

10. **Ressources humaines**

10.1 **Organigrammes**

ATTENDU la résolution CC-2583-01-04 relativement à la mise à jour annuelle de l'organigramme de la commission scolaire;

ATTENDU la présentation de l'organigramme de chaque service par le directeur des Services des ressources humaines lors de la séance du 8 novembre 2005 à la Polyvalente de Normandin;

ATTENDU la présentation du dossier à la table des directeurs de services;

ATTENDU l'importance d'un organigramme et de sa mise à jour annuelle;

ATTENDU les plans d'effectifs du personnel de soutien, du personnel professionnel ainsi que celui du personnel cadre;

En conséquence,

CC-3465-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QUE l'organigramme 2005-2006 de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et ceux des différents services soient acceptés tels que présentés dans le document intitulé "Organigramme 2005-2006 au 30 septembre 2005" et que ceux-ci soient mis à jour annuellement par le Service des ressources humaines.

A D O P T É

10.2 **Activité de reconnaissance du personnel**

CONSIDÉRANT les membres du comité de la fête des retraités et du personnel ayant cumulé 25 ans de service;

CONSIDÉRANT l'animation des maîtres de cérémonie lors de l'édition antérieure, laquelle fut assumée par M^{me} Chantale Arnold et M. Lucien Guillemette, commissaires;

CONSIDÉRANT l'intérêt de ces deux personnes d'assumer à nouveau cette responsabilité pour l'édition de janvier 2006;

En conséquence,

CC-3466-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE M^{me} Chantale Arnold et M. Lucien Guillemette agissent en tant que maîtres de cérémonie lors de l'activité de reconnaissance du 22 janvier 2006.

A D O P T É

11. **Ressources financières**

11.1 **Recouvrement des taxes scolaires impayées**

ATTENDU que, pour certains contribuables, les étapes 1, 2 et 3 de la politique de recouvrement des taxes scolaires impayées visant à un recouvrement et/ou à une entente n'ont donné aucun résultat;

En conséquence,

CC-3467-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'étape 4 de sa politique de recouvrement des taxes scolaires impayées, soit la délivrance et l'exécution de brefs de saisie ou vente de l'immeuble;

L'information reçue à ce jour, nous indique que le coût du timbre judiciaire pour l'ouverture du dossier est de 46 \$; que pour tout montant de taxes dues inférieur à 999,99 \$, le coût est de 54 \$ et que pour tout montant de taxes dues de 1 000 \$ et plus, le coût est de 102 \$

A D O P T É

11.2 **Choix d'un huissier**

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation faite auprès du seul huissier oeuvrant sur le territoire de la commission scolaire ;

ATTENDU que ce dernier accepte de couvrir le territoire des MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine selon les tarifs établis au niveau de la province ;

ATTENDU que des services professionnels sont requis à l'étape 4 de la politique de recouvrement des taxes scolaires impayées, soit la délivrance et l'exécution de brefs de saisie ;

En conséquence,

CC-3468-12-05

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne les services de l'Étude Claude Dompierre, huissier de justice, pour l'application de l'étape 4 de la politique portant sur le recouvrement des taxes scolaires impayées plus ou moins deux ans.

A D O P T É

11.3 **Frais de déplacement, de séjour et de représentation**

ATTENDU les variations du prix de l'essence au Saguenay—Lac-Saint-Jean au cours des derniers mois;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désire compenser cette variation de la tarification actuelle;

ATTENDU l'article 14.0 de la politique qui stipule que la politique sera révisée trimestriellement au cours de l'année selon une planification préparée par les Services des ressources financières;

En conséquence,

CC-3469-12-05

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la politique "Frais de déplacement, de séjour et de représentation, indemnités et allocations" et la directive "Table de kilométrages utilisés pour les routes non asphaltées" soient révisées à compter du 1^{er} janvier 2006 selon la tarification suivante:

Tarification: de 0,41 \$ du kilomètre
de 0,50 \$ du kilomètre (routes non asphaltées)

A D O P T É

M. Jacques Martel mentionne que le formulaire "Frais de déplacement" est disponible sur le site Internet de la commission scolaire et est automatisé, ce qui facilite le calcul.

12. Ressources matérielles

12.1 Bail avec la Municipalité de Saint-Augustin

ATTENDU l'accord intervenu entre les parties sur leurs responsabilités respectives ;

ATTENDU que la commission scolaire n'entrevoit pas avoir besoin, dans le futur, des espaces excédentaires de l'école Les Prés Verts de Saint-Augustin ;

ATTENDU que les frais fixes peuvent se comparer à ceux établis pour d'autres bâtiments de la commission scolaire ;

ATTENDU que la collaboration qui existe depuis quelques années a toujours été harmonieuse et satisfaisante ;

En conséquence,

CC-3470-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte de renouveler le bail de la Municipalité de Saint-Augustin pour les locaux situés au 712, rue Principale à Saint-Augustin et ce, pour une durée de cinq ans commençant le 1^{er} janvier 2006, et pourra être reconduit après la période susmentionnée qu'après entente écrite entre les parties dans les six mois précédant la fin du bail ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit bail pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

Période de questions

École Mgr Bluteau - Espaces excédentaires

M. Bernard Potvin indique que l'école Mgr Bluteau a des espaces excédentaires (les annexes) qui pourraient être utilisés en partenariat avec la communauté. Un projet sera présenté au début de l'année 2006.

M. Pierre Boivin mentionne qu'il a visité le Centre d'éducation des adultes Le Parcours de Dolbeau-Mistassini. Il indique qu'il y a des bris majeurs aux murs et que le tout n'est pas sécuritaire. M. Jacques Martel indique qu'une étude est actuellement effectuée par la firme d'architectes Jean-Claude Lebeuf concernant l'ensemble de la bâtisse. Suite à la réception de cette étude, le dossier sera présenté au comité des ressources matérielles et, par la suite, au Conseil des commissaires.

13. **Services informatiques**

13.1 **Achat d'équipement - Projet de fibres optiques**

ATTENDU la résolution CC-3445-11-05 qui autorisait l'achat des équipements du Bloc 1 pour le projet de fibres optiques auprès de Bell Canada pour un montant de 50 461,71 \$;

ATTENDU que des équipements supplémentaires ont été acquis pour le Bloc 1 (choix d'équipements) pour un montant de 6 500,32 \$ (taxes incluses) et que le Bloc 3 sera soustrait d'un montant de 6 488,82 \$ (taxes incluses);

En conséquence,

CC-3471-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement:

QUE la résolution CC-3445-11-09 soit amendée pour refléter des achats pour un montant de 56 962,03 \$ (taxes incluses) auprès de Bell Canada pour le Bloc 1.

Bell Canada - Bloc 1 - Commission scolaire				
Les achats				
Quantité	Modèle	Version	Prix unitaire	
13	CISCO	2960-24TT	816,74 \$	10 617,62 \$
6	CISCO	WS-C3560G-24TS-E	5 542,10 \$	33 252,60 \$
2	CISCO	GLC-SX-MM	315,25 \$	630,50 \$
8	CISCO	GLC-LH-SM	627,59 \$	5 020,72 \$
			Sous-total	49 521,44 \$
			TPS	3 466,50 \$
			TVQ	3 974,09 \$
			Total	56 962,03 \$

ADOPTÉ

ATTENDU la résolution CC-3447-11-05 qui autorisait l'achat des équipements du Bloc 3 pour le projet de fibres optiques auprès de Bell Canada pour un montant de 93 245,39 \$

ATTENDU que des équipements ont été soustraits du Bloc 3 (choix d'équipements) pour un montant de 6 488,82 \$ (taxes incluses) et que le Bloc 1 sera additionné d'un montant de 6 500,32 \$ (taxes incluses);

En conséquence,

CC-3472-12-05

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la résolution CC-3447-11-05 soit amendée pour refléter des achats au montant de 86 756,57 \$ (taxes incluses) auprès de Bell Canada pour le Bloc 3.

Bell Canada - Bloc 3				
La commission scolaire et les deux MRC				
Les achats				
Quantité	Modèle	Version	Prix unitaire	
72	IMC	55-10732	457,15 \$	32 914,80 \$
186	IMC		196,31 \$	36 513,66 \$
266	Cordons		20,49 \$	5 450,34 \$
266	Cordons		2,05 \$	545,30 \$
			Sous-total	75 424,10 \$
			TPS	5 279,69 \$
			TVQ	6 052,78 \$
			Total	86 756,57 \$

ADOPTÉ

Achat d'équipement - Fibres optiques (Juvénat)

ATTENDU la résolution CC-3419-11-05 qui autorisait le choix des fournisseurs et ce, suite à l'ouverture de soumissions n° INF-050926;

Bell Canada - Bloc 1 - Juvénat Saint-Jean				
Les achats				
Quantité	Modèle	Version	Prix unitaire	
1	CISCO	2960-24TT	816,74 \$	816,74 \$
			Sous-total	816,74 \$
			TPS	57,17 \$
			TVQ	65,54 \$
			Total	939,45 \$

En conséquence,

CC-3473-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat des équipements du Bloc 1 auprès de Bell Canada pour un montant de 939,45 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉ

ATTENDU la résolution CC-3419-11-05 qui autorisait le choix des fournisseurs et ce, suite à l'ouverture de soumissions n° INF-050926;

Bell Canada - Bloc 3 - Juvénat Saint-Jean				
Les achats				
Quantité	Modèle	Version	Prix unitaire	
2	IMC	55-10625	196,31 \$	392,62 \$
2	Cordons	SC-SC-3M	20,49 \$	40,98 \$
2	Cordons	RJ45	2,05 \$	4,10 \$
			Sous-total	477,70 \$
			TPS	30,64 \$
			TVQ	35,13 \$
			Total	503,47 \$

En conséquence,

CC-3474-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'achat des équipements du Bloc 3 auprès de Bell Canada pour un montant de 503,47 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉ

13.2 Addenda du contrat de construction - Projet de fibres optiques

ATTENDU la résolution CC-3215-05-05 qui accordait un contrat pour la mise en place d'un réseau privé de fibres optiques à Groupe D-Tech inc.;

ATTENDU les négociations effectuées avec Groupe D-Tech inc. après la signature officielle du contrat de construction pour des ajouts de sites ou des honoraires professionnels;

En conséquence,

CC-3475-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les addenda 1, 2, 3, 4 et 5 pour un montant total de 37 795,31 \$, taxes incluses, pour le contrat de construction d'un réseau de fibres optiques du Groupe D-Tech inc.

ADOPTÉ

14. Direction générale et Secrétariat général

14.1 Entente spécifique de régionalisation sur l'immigration au Saguenay—Lac-Saint-Jean

ATTENDU les diverses activités réalisées par des organismes signataires de cette entente pour intensifier leur collaboration en vue de promouvoir l'immigration et l'intégration des nouveaux arrivants dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean;

En conséquence,

CC-3476-12-05

il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'entente spécifique de régionalisation sur l'immigration au Saguenay—Lac-Saint-Jean 2006-2009;

QUE le président soit autorisé à signer ladite entente pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

14.2 **Nomination à la direction des Services informatiques - Affectation temporaire**

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une direction des services informatiques;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

CONSIDÉRANT le résultat de la consultation de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de réorganisation administrative lors de la séance du Conseil des commissaires du 22 novembre 2005 (résolution CC-3436-11-05);

CONSIDÉRANT la rencontre d'évaluation de candidature en présence de M^{mes} Chantale Arnold, Nathalie Hébert, MM. Lucien Guillemette et Rémi Rousseau, commissaires, M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines, et de M. Julien Guillemette, directeur général;

En conséquence,

CC-3477-12-05
Amendement:
CC-3784-07-06

il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à la nomination de M. Claude Grégoire à titre de directeur des Services informatiques sur la base d'une affectation temporaire et ce, à compter du 9 janvier 2006;

QUE la meilleure des chances l'accompagne dans ses nouvelles fonctions.

A D O P T É

14.3 **Nomination d'une agente d'administration - Services du secrétariat général et des communications**

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d'une agente d'administration;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

CONSIDÉRANT le résultat de la consultation de l'Association des cadres scolaires du Québec, section Louis-Hémon;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de réorganisation administrative lors de la séance du Conseil des commissaires du 22 novembre 2005 (résolution CC-3436-11-05);

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste effectuée du 6 au 12 décembre 2005;

CONSIDÉRANT la candidature reçue;

CONSIDÉRANT la rencontre d'évaluation de candidature en présence de M^{me} Nathalie Hébert et M. Rémi Rousseau, commissaires, M. Mario Lavoie, directeur des Services du secrétariat général et des communications, et de M. François Jeanrie, directeur des Services des ressources humaines;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à la nomination de M^{me} Guylaine Frigon à titre d'agente d'administration aux Services du secrétariat général et des communications et ce, à compter du 14 décembre 2005;

QUE la meilleure des chances l'accompagne dans ses nouvelles fonctions.

ADOPTÉ

14.4 **Nomination d'un(e) agent(e) d'administration - Services éducatifs**

Le sujet est reporté à une prochaine rencontre.

14.5 **Demande de candidatures - Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean**

ATTENDU la demande de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux en date du 25 novembre 2005 à l'effet de soumettre des candidatures pour siéger au conseil d'administration des agences de la santé et des services sociaux;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QUE la candidature de M. Sylvain Bouchard, représentant de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, soit soumise pour siéger au conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

ADOPTÉ

CC-3478-12-05
Amendement:
CC-3581-03-06

CC-3479-12-05

14.6 Félicitations - Entraîneur de l'année

CC-3480-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soit transmises à M. Jocelyn Gagné, enseignant à l'école secondaire Des Chutes, pour l'obtention des titres suivants:

- Entraîneur masculin par excellence en sport individuel dans le cadre du 36^e Mérite sportif régional tenu à Roberval, le 24 novembre 2005;
- Entraîneur de l'année dans la catégorie entraîneur national d'athlètes de haut niveau lors du Gala de la Fédération d'athlétisme du Québec tenu à Québec, le 26 novembre 2005.

A D O P T É

14.7 Félicitations - Cartes de Noël 2005

CC-3481-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient transmises aux élèves participant au programme "Formation à l'intégration sociale" du C.É.A. L'Envol en collaboration avec le CRDI ainsi qu'à M^{me} Rina Arsenault, enseignante, pour la fabrication des cartes de Noël 2005 de la commission scolaire

A D O P T É

14.9 Félicitations - Remise de la Médaille du gouverneur général

CC-3482-12-05

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Guillemette et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient transmises aux membres du comité organisateur de l'activité "Remise de la Médaille du gouverneur général" qui s'est déroulé le 4 décembre dernier à Roberval.

A D O P T É

14.8 Utilisation des écoles - Élections fédérales

M. Julien Guillemette indique qu'il a reçu une demande de M. Jean-Marc Gendron, responsable des élections fédérales, pour utiliser une partie de l'école Carrefour étudiant pour la journée du 23 janvier 2006.

L'école sera en opération lors de cette journée. M. Jean-Marc Gendron indique qu'il y aura une personne pour assurer la sécurité des élèves.

14.10 Transport scolaire - Allergies

M^{me} Carmelle Guérin indique qu'elle a reçu des informations d'un parent d'un enfant allergique sur le fait qu'il y a consommation de beurre d'arachides par un autre élève dans l'autobus. Elle demande que des mesures soient prises pour assurer la sécurité des élèves allergiques.

M. Rémi Rousseau l'informe que M. Félix Lapointe sera avisé de cette situation.

15. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président pour le mois de novembre 2005 est déposé pour information.

16. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général pour la période du 1^{er} novembre au 4 décembre 2005 est déposé pour information.

17. **Rapport des commissaires-parents**

Le procès-verbal du comité de parents du 14 novembre 2005 est déposé pour information.

État des négociations

On indique que le comité de parents a reçu une lettre transmise par M^{me} Diane Biron, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec, à M. Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et à M^{me} Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, concernant l'état des négociations actuelles.

Comité EHDAA

Le 12 novembre dernier, les présidentes et présidents des comités consultatifs des services aux EHDAA étaient invités à participer à une rencontre provinciale concernant l'organisation et le financement des services aux EHDAA.

M^{me} Brigitte Gagné mentionne que le comité EHDAA procédera à l'analyse du dossier "Plan d'intervention".

18. **Revue de presse**

La revue de presse couvrant la période du 5 novembre au 3 décembre 2005 est déposée pour information.

19. **Période de questions accordée aux commissaires**

Vandalisme et Vélo vert de Normandin

M. Lucien Guillemette précise que le dépôt du rapport "Vandalisme et Vélo vert" de Normandin sera corrigé pour indiquer tous les collaborateurs au projet, dont la commission scolaire.

Fermeture potentielle d'Abitibi Consolidated de Roberval

M^{me} Carole Dufour indique que la nouvelle d'une fermeture potentielle des activités de la compagnie Abitibi Consolidated de Roberval pour les 170 employés sera assez importante pour le milieu.

20. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 17 janvier 2006, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Roberval.

21. **Levée de l'assemblée**

CC-3483-12-05

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement:

QUE la réunion soit levée à 23 h 10.

ADOPTÉ

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)